

2025



14

Santé

Neuchâtel 2024

Classification suisse des interventions chirurgicales (CHOP)

Index systématique – Version 2025

Note: Ce code ne peut être utilisé que pour les séjours de réadaptation:
- de moins de sept jours consécutifs
ou
- de moins de 72 heures sans saisie de l'ADL.
Ces séjours de réadaptation sont interrompus en raison d'une indication médicale aiguë.

BA.81 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 300 jusqu'à moins de 375 minutes de thérapie par semaine

BA.82 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 375 jusqu'à moins de 450 minutes de thérapie par semaine

BA.83 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 450 jusqu'à moins de 525 minutes de thérapie par semaine

BA.84 Réadaptation gériatrique, avec en moyenne 525 jusqu'à moins de 600 minutes de thérapie par semaine

BA.85 Réadaptation gériatrique avec en moyenne 600 minutes de thérapie et plus par semaine

BA.9 Réadaptation, autre

BB Compléments pour la réadaptation

BB.3 Codes supplémentaires pour la réadaptation

Note: Les codes suivants sont des codes supplémentaires. Le cas échéant, les codes BB.3- doivent être saisis. Ils ne doivent être saisis qu'en réadaptation.

BB.31 Prise en charge 1:1 en réadaptation

EXCL. *Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques en psychiatrie adulte (94.3D.-)*

Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques et de troubles du comportement en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (94.3E.-)

Note: En cas de mise en danger de soi ou d'autrui. Effectué par du personnel sous la direction professionnelle d'un infirmier. La prise en charge 1:1 a lieu de manière séparée/à part d'autres prestations. Le patient est pris en charge en présentiel (y compris à travers une vitre ou par écran interposé). La prise en charge 1:1 a lieu pendant au moins 30 minutes d'affilée. La prise en charge 1:1 est additionnée sur un jour calendaire. Le comptage des minutes est indépendant du nombre de personnes qui s'occupent du patient.

BB.31.1 Prise en charge 1:1 en réadaptation, selon la durée par jour

BB.31.11 Prise en charge 1:1 en réadaptation, au moins 2 heures jusqu'à 8 heures par jour

BB.31.12 Prise en charge 1:1 en réadaptation, de plus de 8 heures jusqu'à 16 heures par jour

BB.31.13 Prise en charge 1:1 en réadaptation, de plus de 16 heures par jour

BB.32 Gestion des plaies en réadaptation, au moins 60 minutes par jour

Cod. a.: Si effectuée - Application de pansement épicutané (à pression négative) (93.57.21)
Si effectuée - Thérapie par pression négative continue, selon le nombre de jours de traitement (93.57.1-)

Note: Gestion des plaies en réadaptation, qui prend au moins 60 minutes sur la journée. La somme du temps consacré à la gestion des plaies sur une journée est prise en compte. Cela comprend la description, la documentation et les soins de la plaie. Le temps nécessaire à une thérapie par pression négative continue ainsi qu'à un pansement épicutané (à pression négative) ne doit pas être compté dans les minutes consacrées à la gestion des plaies. Ces traitements sont représentés par des codes spécifiques (voir «coder aussi»).

BB.33 Sortie d'essai en réadaptation, selon la durée

EXCL. *Omettre le code - Sortie d'essai en psychiatrie (enfants, adolescents et adultes), selon la durée (94.3F.-)*

Note: Caractéristique minimale point 0, champ d'application:
Ce code n'est valable que pour la réadaptation neurologique (BA.1-), la réadaptation psychosomatique (BA.2-) et la réadaptation pédiatrique (BA.7-)

Caractéristique minimale point 1, description succincte:

La sortie d'essai à des fins thérapeutiques [SET], y compris la sortie d'essai à des fins pédagogiques/scolaires chez les enfants et les adolescents, fait partie intégrante d'un plan de traitement ou d'intervention dans les cliniques et services de réadaptation. Elle a pour objectif de tester, pour une durée limitée, la capacité de participation et d'évaluer une réintégration réaliste et autonome dans l'environnement personnel, domestique, scolaire et professionnel (école/formation, travail, famille, logement). Elle a également pour objectif de déterminer et utiliser les moyens auxiliaires dans cet environnement.

Caractéristique minimale point 2, équipe thérapeutique:

Équipe multiprofessionnelle sous la direction d'un médecin spécialiste conformément aux documents «Document de référence concernant l'infrastructure et le personnel des codes CHOP BA.[...]» sous «Caractéristique minimale point 0, document de référence» de la catégorie BA.- «Réadaptation».